

TOURISME - Développement de la Station touristique Pin Rouge

New Richmond, le 8 avril 2008 – La ministre des Affaires municipales et des Régions et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, Mme Nathalie Normandeau, a annoncé une aide financière de 2 624 779 \$ pour la poursuite des travaux de développement et de modernisation de la Station touristique Pin Rouge du Parc régional Petite-Cascapédia en Gaspésie.

Il s'agit de la deuxième phase de cet ambitieux projet qui a débuté en septembre 2006, grâce à un investissement consenti dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités.

Les travaux projetés dans cette deuxième phase prévoient, entre autres, la poursuite de la rénovation du bâtiment d'accueil et de services ainsi que la construction d'une piscine. Cette partie du projet inclut également plusieurs aménagements dont un camping à la Pointe-Taylor, un stationnement, des accès au site, des sentiers pédestres en montagne et le long de la rivière Petite-Cascapédia, en plus des travaux d'embellissement du site.

Mentionnons que plusieurs travaux relatifs à la première phase ont déjà été réalisés, notamment la construction d'une trentaine de chalets, la mise en place d'un système d'enneigement artificiel et d'un système d'éclairage des pentes de glissade en tube, ainsi que des corrections aux pistes de ski alpin et de fond, en plus de divers travaux d'électricité. (UMQ)

Le tiers des cerfs menacés

Après avoir été en croissance pendant 10 ans, le cheptel de cerfs de Virginie de l'Est du Québec pourrait chuter du tiers à cause de la dure saison hivernale qu'on vient de connaître.

Le nourrissage du chevreuil entrepris depuis février ne fera que minimiser les pertes, qui auraient pu être encore plus importantes. Au Bas-Saint-Laurent, 2400 cerfs sur 8 000 sont en danger, et même chose pour environ 3000 sur les 10 000 en Gaspésie, où le cheptel a déjà chuté autour de 1000 têtes il y a une dizaine d'années.

«Nous nous dirigeons l'an prochain vers des restrictions de récolte pour les biches et les fans. La chasse complète ne sera pas interdite. Il y a un effet sur la chasse quand il s'agit des reproductrices», constate Jean Lamoureux, biologiste à Ressources naturelles et Faune (Bas-Saint-Laurent). Depuis le début de l'hiver, plus de 450 centimètres de neige sont tombés au Bas-Saint-Laurent.

Dans ces conditions, les chevreuils qui se regroupent dans les ravages et se nourrissent de petits arbustes encore visibles ont de plus en plus de difficulté à s'alimenter.

À la limite

La rigueur de l'hiver est le premier facteur limitant pour le cerf de Virginie, qui est à la limite de sa distribution en Amérique du Nord, explique le biologiste, qui ajoute que «deux ou trois hivers aussi enneigés comme celui de cette année pourraient avoir un effet dévastateur sur le cheptel».

Le nourrissage d'urgence des cerfs se poursuivra au moins jusqu'à la mi-avril. «Toutes les zones au Québec ont connu un hiver difficile pour le chevreuil sauf en Montérégie. Ce n'est qu'après la chasse l'automne prochain qu'on connaîtra la situation et l'état des pertes dans l'ensemble du Québec. C'est difficile de prévoir l'importance de celles-ci aujourd'hui», a précisé Claude Daigle, biologiste au MRNF.

Il y au Québec un cheptel de 267 000 chevreuils, sans compter les 120 000 de l'île d'Anticosti. (Le Soleil)

Caillé chez Junex

André Caillé se joint à Junex à titre de conseiller stratégique senior.

L'entreprise qui pilote le projet pétrolier Haldimand à Gaspé et qui a entrepris, l'an dernier, des activités de forage au nord de Paspébiac profitera donc des services de l'ex-président d'Hydro-Québec et de Gaz métropolitain.

Junex veut se servir de l'expérience d'André Caillé pour mieux planifier la prochaine phase de croissance de l'entreprise et maximiser la valeur des quelque 900 mille acres nets de terrains qu'elle détient dans les Basses-Terres du Saint-Laurent.

En fait, l'entreprise possède des permis d'exploration sur un vaste territoire en Gaspésie, notamment la portion comprise entre Carleton et Grande-Rivière et celle incluse de Mont-Saint-Pierre jusqu'aux limites de la ville de Gaspé.

Selon le président de Junex, André Caillé ne recevra aucune rémunération monétaire pour son travail auprès de la direction de la compagnie. Le conseil d'administration de Junex a émis un total de 600 mille options d'achat d'actions au coût de 1 dollar 68 chacune en faveur de l'ex-président d'Hydro-Québec.

À la signature du contrat, Junex émettra 75 mille options d'achat d'actions. 525 mille autres options seront libérées graduellement au cours des 3 prochaines années.

André Caillé aura 10 ans pour s'en porter acquéreur. (CIEU-FM)

Vote à 62%

Les pêcheurs et les industriels de la crevette ont finalement réussi à s'entendre.

Hier soir, les membres de l'Office des pêcheurs ont appuyé dans une proportion de 62% la dernière proposition des transformateurs.

Les négociations s'étaient poursuivies toute la journée entre les deux parties.

Le directeur de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche, Jean-Paul Gagné, explique que les propriétaires d'usines ont bonifié à la toute dernière minute certains aspects de l'offre sur la table. Ils ont augmenté notamment les prix offerts pour les trois catégories de crevettes.

De son côté, le porte-parole des pêcheurs, Clément Groleau, précise que les crevettiers ont accepté l'offre des industriels un peu à regret.

Le début de la saison de la pêche à la crevette se fera donc sans avoir à subir une crise comme par les années passées.

Les premiers bateaux ont pris la mer ce matin. (CIEU-FM)

La Gaspésie a son fonds de capital de risque

La Gaspésie a maintenant un nouveau fonds de capital de risque, un FIER. Il contient une enveloppe de 5 millions de dollars dont le tiers provient de 7 investisseurs privés, notamment des Gaspésiens. Le ministère québécois du Développement économique comble le reste de la somme.

Contrairement aux autres régions du Québec, la Gaspésie a tardé à mettre ce fonds en marche. Le FIER Gaspésie devait contenir 10 millions à l'origine. Il a été retranché de moitié compte tenu que les investisseurs gaspésiens étaient peu nombreux.

Le gouvernement a d'ailleurs usé de souplesse et a permis à des investisseurs de l'extérieur d'investir dans ce capital.

L'enveloppe est dédiée à 4 secteurs d'activité : la transformation du bois, l'éolien, les biotechnologies marines et le récréotourisme. La moitié de l'argent devra être investi en Gaspésie, le reste ailleurs au Québec.

Le pdg d'Orléans Express est Gaspésien. Sylvain Langis a contribué au FIER. Il a eu recours à ce genre de financement lors du démarrage de son entreprise.

" Je suis préoccupé par la situation économique de la Gaspésie et par les différentes fermetures qui ont touché la région ces dernières années. C'est bien évident que lorsqu'on aime son coin de pays d'origine, on veut toujours y retourner et être content d'y retourner et de faire en sorte que les gens qu'on y rencontre soient aussi heureux. C'est ma façon d'essayer d'apporter mon support à la région, " affirme Sylvain Langis, investisseur au FIER et pdg d'Orléans Express. (CHAU-TVA)